



Financement, structures et enjeux du mouvement de l'action communautaire autonome

Le RQ-ACA, qui sommes-nous?



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, le RQ-ACA, regroupe 57 regroupements et organismes nationaux, représente et défend les intérêts 4 000 organismes d'action communautaire autonome luttant partout au Québec pour une plus grande justice sociale. Leader reconnu du mouvement, il fait la promotion de l'action communautaire autonome auprès des différents partenaires et agit en tant que porte-parole officiel auprès du gouvernement en matière d'action communautaire autonome.

L'ACA, c'est quoi?

Approche d'intervention collective axée sur la participation citoyenne

- L'action des citoyens et des citoyennes d'une communauté qui, face à une problématique sociale, décident de s'associer, de s'organiser et d'agir sur leur milieu.
 - Les organismes d'ACA sont créés et administrés par et pour les gens de la communauté
- Une action qui a une visée de transformation sociale : pour une plus grande justice sociale, pour le progrès social.
 - Aider les gens à améliorer leur condition de vie, de travail, d'étude, etc.
 - Aider les gens à défendre leurs droits et à combattre les discriminations et les injustices.
 - Offrir un lieu de participation citoyenne pour donner une voix à ceux et celles qui sont généralement exclu-e-s du débat public.
 - Contribuer à l'amélioration des lois et des politiques publiques.
- Action qui est indépendante des réseaux publics

Concrètement, comment fait-on notre travail?

- Services à la population – soulager la pauvreté, pour aider les gens à se sortir de situation difficile, etc.
- Activités pour lutter contre la pauvreté et visant la reprise du pouvoir collectif
 - Éducation populaire
 - Mobilisation sociale
 - Représentation auprès des élu-e-s

SERVICES PUBLICS

Les services publics s'adressent à toute la population. Ce sont des activités mises en place par l'État pour dispenser des services dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général et pour assurer le respect des droits humains (système de la santé, écoles publiques, etc.)

PROGRAMMES SOCIAUX

Les programmes sociaux s'adressent à une partie de la population seulement. Ils prennent souvent, mais pas exclusivement, la forme de prestations (chèques) et visent des groupes de personnes qui n'ont pas assez de ressources (aide sociale, logements sociaux, etc.)

COMMUNAUTAIRE

Les organismes communautaires sont issus de la communauté et sont financés, en majeure partie, par l'État. Ils sont complémentaires aux services publics et interviennent principalement auprès des personnes pauvres et des personnes vivant des injustices (Centres de femmes, groupes d'alphabétisation, etc.).

FILET SOCIAL

L'ACA, une approche reconnue et financée par le gouvernement du Québec

Approche reconnue et financée par le Gouvernement québécois depuis 2001

- 2001 - La Politique de reconnaissance de l'action communautaire
 - 10 ans de lutte des organismes communautaires
 - Plusieurs gains :
 - Reconnaissance de rôle de transformations sociale, de notre approche citoyenne
 - Financement à la mission – avec une reddition de compte simplifiée
 - Financement des organismes en défense collective des droits
 - Le hic – Ce n'est pas une loi, pas obligatoire
- 2004 – Le plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire
- 2004 – Le cadre de référence en matière d'action communautaire

Les 3 modes de financement

Le gouvernement du Québec investi **958M\$** par année pour financer quelques 5 000 organismes communautaires, dont 4 000 sont autonomes.

- **Mission - prépondérance** - 60% (580M\$) – en lien avec la mission d'un ministère
 - **Ententes de service** – 33% (320M\$) – en lien avec les objectifs d'un ministère
 - **Projets** – 6% (59M\$) – En lien avec les priorités d'un ministère
- Le financement gouvernemental représenterait environ les 2/3 du financement des organismes (selon le gouvernement)

15 ans plus tard...

- 15 ministères et organismes qui n'appliquent pas la Politique : pas de financement ou pas de financement à la mission
- Et beaucoup de pression :
 - Pression vers l'entente de service
 - Pression pour une plus grande reddition de compte
 - Pression vers la diversification des sources de financement - privé
- De moins en moins de reconnaissance et de respect pour notre travail de transformation sociale
- De plus en plus de difficulté à influencer les lois et les politiques publiques

Un grave problème de sous-financement chronique

- Pas de rehaussement significatif du financement à la mission depuis 15 ans – plusieurs sans indexation
- Augmentation des demandes – en raison des coupures dans les services publics et les programmes sociaux
- Épuisement, fermetures temporaires ou définitive des organismes, listes d'attente, moins de services et activités pour la population, diminution des heures d'ouverture, mauvaises conditions de travail, etc.

L'ACA, en quelques chiffres

- 4 000 organismes dans toutes les régions (17)
- 58 000 emplois (1,4% de l'ensemble des emplois)
- 424 000 bénévoles
- Des millions de personnes soutenues
- Salaire moyen : 18,71\$/heure (30,64\$/h pour l'ensemble du Québec)
- Salaire inférieur à 15\$/heure : 34% des postes à temps plein et 59% des postes à temps partiel
- Avantages sociaux difficiles d'accès (régimes de retraite ou REER (33%), assurances collectives (42%))

L'ACA, comment ça s'organise?

Groupes de base

- Membres : gens de la communauté
- Selon différents secteurs d'intervention ou populations ciblées : santé et services sociaux, famille, éducation, environnement, défense des droits, etc.

Regroupements locaux et régionaux

- Membres : organismes de base d'une même région ou localité

Regroupements nationaux

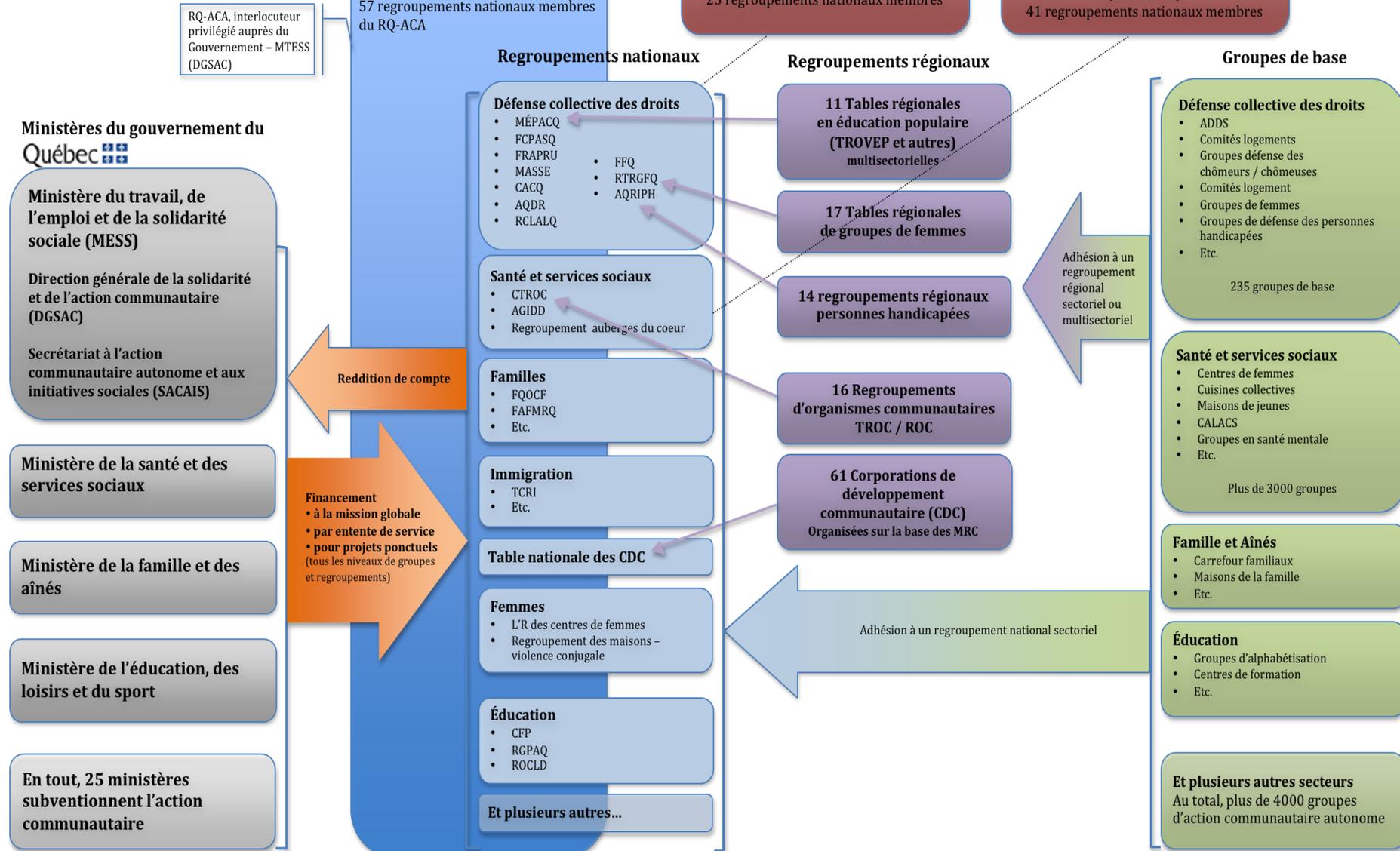
- Membres : organismes de base ou regroupements régionaux ou locaux

Regroupements supra-nationaux

- Membres : regroupements ou organismes nationaux

L'organisation du mouvement d'action communautaire autonome (ACA)

Regroupements « supra-nationaux »
(qui regroupent des regroupements nationaux)



Les avantages et les défis

- Avantage :
 - Vie démocratique riche – prise de décision, de position politique
 - Travail de collaboration entre les organismes : lieux où ils peuvent se côtoyer, se parler, apprendre à se connaître et à travailler ensemble
- Défis :
 - Lenteur des prises de décisions particulièrement pour les regroupements supra-nationaux.
 - Cohérence des prises de décision dans chacune des instances sur lesquelles nous siégeons.
 - Solidarité – notamment en matière de lutte pour le financement

27 septembre : Manifestation et chaîne humaine

5 000 personnes à Québec





– Engagements financiers

- Augmentation de 475M\$
- Indexation des subventions

– Respect de la politique

- Engagements concertés et cohérents dans tous les ministères
- Autonomie
- Progrès social

– Engagement pour la justice sociale

- Réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux

Période de question

Merci beaucoup

